

Procès verbal de l'Assemblée Générale du Club Vosgien de Neufchâteau le 19 janvier 2025

Siège: Mairie de Neufchâteau

Lieu :Salle de l'île Verte Rue du Stand 88300 Neufchâteau

Les convocations ont été transmises par l'intermédiaire du blog et de la circulaire de janvier 2024,
<https://clubvosgiendeneufchateau.org>.

Ordre du jour :

- Mot de la Présidente
- Approbation des PV AG extraordinaire et ordinaire 2024
- Rapport moral par la Présidente
- Rapport d'activité des différentes commissions 2024
- Rapport financier 2024
- Budget 2025
- Rapport des Commissaires aux comptes.
- Projets pour 2025
- Renouvellement des membres sortants
- Prise de parole de nos invités.
- Remise de distinction et de diplôme
- Clôture par la Présidente.

Présidente de séance: Madame Sellier Laurence : Présidente de l' association

Secrétaire de séance: Madame Dorget Brigitte

93 adhérents ont émargé. Le Quorum est atteint pour toutes les résolutions de vote.

une centaine de personnes sont présentes dans la salle.

La séance débute à 10h38.

Mot de la Présidente

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Je suis ravie de vous accueillir aussi nombreux à la 48^eAssemblée de notre club et je vous souhaite la bienvenue.

Il n'est pas encore trop tard pour vous réitérer tous mes vœux de bonheur, de bonne santé pour vous même et vos proches. que cette année 2025 soit remplie de joie, de réussite et de découvertes passionnantes au sein de notre club.

Personnes invitées présentes:

- M. Ferstler Alain, Président de la Fédération du Club Vosgien.
- Mme Rol Murielle, 1^{er} adjointe à la Mairie de Neufchâteau, représentant M. Leclerc Simon, Maire, Président de la CCOV
- M. Roche Jean-Marie, Adjoint aux sports à la Mairie de Neufchâteau.
- M. Lemaire Cyprien, Conseiller municipal à la Mairie de Neufchâteau, correspondant Vosges Matin.
- M. Louis Bruno, , Vice- Président de l'office municipal des Sports
- M. Emereaux Philippe, Maire de Rollainville, Vice- Président de la CCOC, Président de l'OTOV de l'Ouest- Vosgien,
- Mme Velut Christelle, Directrice de L'OTOV
- M. Fuchs Etienne, Président du Club Vosgien du Pays de Châtenois et membre du Comité Départemental du Club Vosgien.
- Mmes Annick et Chantal, ARP, Représentant Mme Sartori Dominique, Présidente de l'Astragale de Mirecourt

- M. Aubertin Daniel, Président du Club Vosgien de Monthureux-Sur-Saône, accompagné de 3 personnes de son club
- Mme Aubry Martine, Présidente du Club de Randonnée De Contrexéville, accompagnée par la trésorière adjointe du Club.

Personnes invitées excusées ou absentes

- M. Jean- Marie Géhin, Président CV d'Epinal et Président départemental
- M. André Patris, Délégué du District IV

Hommage aux membres actifs et anciens décédés en 2024.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2024

Celui ci a été édité en lecture sur le blog.

Résolution du vote:

Contre: 0

Abstentions: 0

La résolution du vote est adoptée à l'unanimité.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 janvier 2024

Celui ci a été édité en lecture sur le blog.

Résolution du vote:

Contre: 0

Abstentions: 0

La résolution du vote est adoptée à l'unanimité.

Rapport moral de la Présidente

L'année 2024 est ma deuxième de présidence. J'ai aujourd'hui, une meilleure vision du club.

C'est de nouveau une année où nous avons perdu quelques membres. Nous étions fin décembre 202 membres et 18 n'ont pas renouvelé leur adhésion. La désaffection de la vie associative n'est pas un phénomène nouveau. Il y a toujours des personnes qui randonnent mais moins souvent en groupe. C'est difficile à l'heure actuelle de recruter des personnes plus jeunes encore engagée dans la vie active et qui souhaiteraient donner de leur temps dans la vie associative. L'âge de la retraite repoussé ne joue pas en notre faveur.

- La moyenne d'âge de nos membres est de 71 ans, le plus jeune a 28 ans et la plus âgée, 90 ans. On compte 130 femmes et 72 hommes.
- Cependant, au regard des 2 matinées consacrées aux inscriptions et réinscriptions au marché couvert, nous pouvons être positifs. Nous avons fait connaissance avec de nouvelles personnes. On compte dès à présent plus de 12 nouveaux adhérents.
- Le groupe Orchidée dont le responsable est Gérard Mangelot continue de proposer 2 fois par mois, des randos de 5km, ce qui permet aux plus anciens de continuer de sortir avec le club et à d'autres de faire des petits parcours. Il est aidé par Michel Guyot et Mauricette Messin.
- Le groupe Muguet dont le responsable était Michel Poinot a été mis en sommeil à la fin de l'été. Les participants de ces groupes ont rejoint les groupes Orchidée et Jonquilles.
- Les sorties du dimanche sont très peu fréquentées. C'est dommage. C'est par ce biais que l'on pourrait intéresser des personnes encore engagées dans le monde du travail. On continuera à en programmer 2 par mois en partenariat avec le club de Châtenois. Des bénévoles seraient les bienvenus pour encadrer ce groupe comme pour tous les autres groupes en général. Merci aux amateurs
- Le week-end de la Nuit des Forêts nous a permis de nous mettre en valeur.

- Le forum des associations nous a permis de recruter quelques nouveaux membres.
- Ces 2 manifestations sont possibles depuis l'acquisition du barnum, il y a un peu plus d'un an.
- Notre club possède de nombreux atouts:
 - Nous sommes un des rares clubs à proposer plusieurs activités par semaine. En effet nous proposons 4 à 6 fois par semaine des randonnées pédestres ou en marche nordique. Elles sont guidées et permettent à chacun de trouver un groupe adapté à son niveau de condition physique. Toutes ces initiatives permettent aux membres d'avoir un large éventail de sorties, allant ainsi, de 5 à 23 km par jour.
 - Nous avons proposé une sortie commune pour regrouper autour d'un déjeuner un maximum d'adhérents. Chacun des participants a pu aller à son rythme en fonction du groupe auquel il était inscrit.
 - Différents types de séjours ont été proposés avec des hébergements variés en hôtel ou gîte. Des visites culturelles, des découvertes du patrimoine sont associées aux randonnées.
 - Par ailleurs nos baliseurs entretiennent plus de 240 km de sentiers qui sont labellisés « Club Vosgien », ainsi que l'Acturus (tour du pays de Neuchâteau) et une partie du GR 714. Ceci représente environ 387 km.
- Après vous avoir présenté nos activités, je voudrais vous rappeler qu'adhérer au Club Vosgien, ce n'est pas seulement être « consommateur » de randonnée. C'est également se sentir responsable et s'investir dans les différentes activités proposées. Il devient de plus en plus difficile de recruter des membres au sein du comité, de trouver des bénévoles pour l'encadrement des randonnées ou pour le balisage.

Remerciements à:

- Tous les membres qui, par leur bénévolat, ont donné 3530 h à l'association. Ce nombre d'heures est loin d'être exact car, malgré de nombreux rappels, il nous a été impossible d'obtenir les feuilles de bénévolat correctement remplies par les personnes bénévoles de notre club.
- La responsable de la commission Convivialité et son équipe pour l'organisation des différents repas ; le samedi dit de rentrée à Pargny Sous Mureau, lors de la rencontre des clubs de la Plaine en octobre, et aujourd'hui pour notre assemblée générale.
- Nos animateurs, guides de randonnée et de marche nordique, nos baliseurs, nos organisateurs de séjours, nos secrétaires, trésoriers et vérificateurs aux comptes et les bénévoles qui donnent un coup de main lors des repas du club.
- Le responsable des sentiers Emmanuel qui a donné plus de 80 heures pour aider l'Office du Tourisme à la mise à jour des nouvelles fiches pour les randonnées dans l'ouest vosgien balisées par le CVN . Je pense que Madame Christelle Velut nous en dira quelques mots
- Nous pouvons les applaudir ! Sans eux, rien ne serait possible !
- La municipalité de Neufchâteau qui nous prête des locaux dans l'ancienne école de Noncourt. C'est notre lieu de réunion mais aussi de stockage du matériel de balisage et autres. Elle nous propose gracieusement la salle de l'Île Verte pour notre assemblée générale annuelle.
- Par contre la subvention de la ville qui s'élève modestement à 200€ par année est loin d'être au niveau de celle des autres Clubs Vosgiens de la région. Elle ne nous permet ni d'acheter le carburant, ni les consommables nécessaires à l'entretien du balisage des sentiers. Les sentiers que nous

entretiennent sont destinés à tous les randonneurs affiliés ou non au CV qu'ils soient de la région ou en villégiature.

- Les sorties guidées au sein du club sont élaborées par des guides ayant toutes les compétences pour créer leur propre circuit à partir de cartes IGN et/ou logiciel. C'est ainsi qu'après avoir tracé leur circuit, les guides prennent le temps d'aller sur le terrain. Ils repèrent les sentiers afin de permettre aux participants de pratiquer leur activité favorite en toute sécurité.

- Le bénévolat fait par les animateurs de randonnées représente un don en temps et en kilomètres de voiture car les départs de randonnées se font la plupart du temps en dehors de Neufchâteau. En ce qui concerne les baliseurs, il représente un investissement financier puisqu'ils se déplacent en voiture pour aller jusqu'aux circuits à contrôler. Ils utilisent régulièrement du matériel personnel, type tronçonneuse ou débroussailluses, qui nécessite carburants, huile, chaîne, révision etc....

- J'ai refait le calcul de l'année passée. 200 € pour 3530 heures de bénévolat déclarées en 2024, cela représente 5,6 centimes de l'heure, c'est vraiment peu.... Pour 2023, c'était 6 centimes de l'heure

- La Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien qui répond toujours présente lors de notre demande de prêt d'un box au marché couvert pour les réinscriptions des adhérents en janvier. Madame Rol pourra présenter nos remerciements à Monsieur Simon Leclerc.

- L'année dernière, lors de notre assemblée générale de janvier, nous avons présenté auprès des autorités locales, un projet pour l'installation d'un abri au niveau de l'aire de pique-nique du Hatro dans les bois de Rouceux. Cet abri ouvert ne sera pas réservé uniquement au Club Vosgien Il pourra également être utilisé par les néocastriens pour la pratique du VTT, du parcours de santé, de la randonnée, en promenade ou en pique-nique Madame Rol nous parlera de l'avancée du projet.

- Je terminerai ce chapitre en remerciant nos sponsors et soutien que sont le Crédit Mutuel et l'Office du Tourisme.

Principales activités:

- Le séquoia planté dans le cadre des 150 ans du Club Vosgien dans la forêt de Neufeys se porte bien. Il a pris plus de 60 cm en 2 ans. Nous lui rendons régulièrement visite pour nettoyer l'enclos et l'arroser si besoin.
- Participation aux journées Nationales Nuits des Forêts les 8 et 9 juin dans les bois Henrys dont le propriétaire Bernard Toquard est membre du CVN. Nous avons installé notre barnum, présenté nos activités et organisé 2 randonnées.
- Présence au Forum des Associations fin août. Nous avons pu faire connaître notre club auprès de visiteurs. Quelques inscriptions en ont découlé.
- En février et mars, rencontres de tous les baliseurs, les guides de randonnée pédestres et les animateurs pour échanger avec eux sur leurs difficultés éventuelles et leur partager les attentes dans ces 2 domaines tant dans le domaine organisationnel qu'au niveau de la sécurité.
- Animation d'une formation Cartographie

Le Blog

Seul moyen de communication interne du club. Toutes les informations concernant la vie du club y sont consignées dès leur parution. D'où l'importance de le consulter régulièrement en particulier pour les changements de programme, souvent liés aux conditions météorologiques.

Pour connaître le programme du mois, il faut aller rechercher l'article « activités du mois ». Ensuite vous pourrez atteindre la circulaire du mois en la téléchargeant.

L'inscription à celui-ci est nécessaire pour recevoir instantanément par mail la publication de nouveaux articles.

Il existe 2 moyens pour s'inscrire : Sur la page accueil, cliquer « Newsletter » ou à partir de n'importe quel article, cliquer en dessous sur « s'inscrire à la newsletter » . Valider votre inscription.

Création de la page Facebook:

Une page Facebook a été créée pour notre club. C'est un outil de communication qui peut être intéressant puisqu'il peut être suivi par des personnes extérieures au club . Elle s'intitule : Club Vosgien de Neufchâteau.

Modifications du règlement intérieur, signé le 24 décembre 2024. Il se trouve sur notre le Blog.

- L'abréviation ARP (animateur de randonnée pédestre) remplace GRP (guide de randonnée pédestre)
- Le groupe Muguet n'apparaît plus sur le tableau des groupes.
- Dans l'Article 6.4 concernant l'équipement pour la marche nordique : la carte de membre Club Vosgien remplace la carte de membre du Club Vosgien de Neufchâteau. Ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du club vosgien de Neufchâteau pour pratiquer l'activité marche nordique. Cela s'adresse surtout à nos amis du club vosgien du pays de Châtenois.
- Dans l'Article 6.6 concernant les inscriptions préalables aux randonnées. Est noté : Inscription à faire (ou pas) auprès de l'organisateur en fonction des consignes notées sur la circulaire mensuelle. Ceci remplace : Inscription à faire (ou pas) auprès de "l'organisateur", pour les randonnées à la journée et en cas de repas pris en auberge.

Rapports des différentes commissions :

Commission randonnée : présentée par Brigitte

- **En 2024** Le club a effectué 39 sorties à la journée entière ou à thèmes réparties entre les dimanches et certains jours de la semaine, soit en moyenne 12 participants par sortie et 4942 km parcourus. 156 sorties à la demi- journée, réparties entre les jeudis, mercredis et dimanches. soit en moyenne 18 participants par sortie et 24 959 km parcourus

A cela s'ajoutent 21 journées en 3 séjours, et 2198 km parcourus. 127 sorties Marche Nordique, avec en moyenne 9 participants et 10339 km parcourus.

Nous arrivons à un total de 343 sorties, 4490 randonneurs sur les chemins et 42439 km parcourus. Circonférence de la terre 40 075 km.

- Organisation de la " journée environnement" pour tous les groupes les 12 et 13 juin 2024.
- Organisation de la sortie commune à Monthureux sur Saône" le 27 juin suivie d'un repas au restaurant. 42 randonneurs ont participé, 12 pour 7 km, 21 pour 14 km et 9 pour 22 km
- Organisation de la randonnée de rentrée suivie d'un repas à la Salle des fêtes de Pargny sous Mureau le 21 septembre. 2 randonnées ont été proposées, une de 5 km, l'autre de 9 km, 35 participants.
- Organisation de la rencontre inter club de la plaine le 12 octobre à Rebeuville. 2 randos ont été proposées : 9 km pour 52 personnes réparties sur 3 groupes et une autre de 7 km pour 22 personnes.
- Le club a participé à :

- La Marche hivernale de Rouvres la Chétive le 3 mars

- Festival de la photo à Tignécourt suivi d'une rando de 12 km pour 7 randonneurs

- La marche du District 4 organisée par le Cv de Châtenois le 21 avril à Dolaincourt
- 7 marches populaires
- deux journées au bois Henrys pour participer à l'animation « la Nuit des forêts » organisée par Nicolas Toquard, les 8 et 9 juin. 1 randonnée de 4 km a été proposée par le club chaque journée. Elle a attiré 14 personnes.
- Le club a participé le 5 octobre à Octobre rose. une quarantaine de participants ont été dénombrés.
 - 16 sorties ont dû être annulées en raison d'une météo défavorable ou d'une vigilance orange ou faute de participants.
 - Le groupe Muguet, animé par Michel a été mis en sommeil début septembre. Il aura effectué 30 sorties avec 581 participants pour 3414 km, soit une moyenne de 6km.

Merci à tous les ARP 9 et animateurs qui permettent que toutes ces sorties peuvent avoir lieu. A noter que la plupart des animateurs 27 ont reçu une formation " Animation" et sont titulaires d'une formation aux premiers secours. Il est bien souvent difficile d'établir une circulaire mensuelle . Un appel est lancé à tous les adhérents, afin de les inciter à devenir animateur d'un jour et pourquoi pas de toujours.

- Petit rappel : chaque animateur de rando doit se rendre au rendez- vous de covoiturage, Mazarine, afin de ne laisser personne. Si ce n'est pas possible pour l'animateur, il peut déléguer. Il est recommandé d'arriver au pk co-voiturage 5 à 10 mn avant l'heure de départ prévue, afin d'organiser les voitures. Chaque randonneur doit être en possession de ses cartes ICE et Cv d'une part et d'une petite trousse de secours, d'eau et d'un en-cas d'autre part. Il doit avoir une tenue vestimentaire adaptée aux conditions climatiques.
- Pour mémoire, rappel du **niveau des groupes** :

Digitales : endurant 23 km, Hellébore 18 à 20 km Lys Martagon :15km, Nivéoles : 11 à 12km, Jonquilles : 8 à10km, Orchidées : 5km, dimanche Après- midi: 12 km

- Remerciements à Claude Toussaint pour son aide dans l'utilisation des tableaux informatiques.

Commission Marche Nordique présentée par Claudine

Pour participer aux séances de marche nordique il faut être adhérent au CV. Elle se pratique 3 fois/ semaine par tous les temps, sauf en vigilance orange. Les séances ont lieu au Hatro : le mardi de 9 à 11h, le vendredi de 14 à 16h et le samedi de 9 à 11h. Pendant les vacances scolaires il n'y en a pas le samedi matin, au mois d'août c'est relâche.

Des bâtons peuvent éventuellement être prêtés pour les 1ères séances (voir avec les animateurs). Par contre en raison de certaines contre-indications, il est demandé un certificat médical d'aptitude à la marche nordique tous les ans.

7 animateurs assurent l'animation à tour de rôle. Le mardi matin nous avons le plus grand nombre de participants et essayons de faire 2 groupes de niveaux différents.

Le samedi matin permet aux personnes travaillant de venir participer. Les séances se déroulent au Hatro, nous n'avons pas de parcours fixe, nous faisons entre 8 et 9,5 km environ. Nous avons pris l'habitude de délocaliser autour de Neufchâteau 1 semaine/mois sur proposition des animateurs ou des participants, sauf l'hiver et pendant la chasse. Il suffit de trouver le parcours qui s'y prête.

2 samedis par mois nous marchons avec le groupe de MN de Châtenois, le 2^{ème} samedi du mois au Hatro et le 4^{ème} samedi du mois au St Basle.

Nous rassemblons 35 à 40 adeptes de la MN, +ou- réguliers, la moyenne d'âge se situant autour de 70 ans. Le nombre de participants aux séances est très variable, et dépend beaucoup des conditions météo.

ANNEES	SORTIES	NBRE DE PERSONNES	KM PARCOURUS
2022	125	1031	9727
2023	123	1115	10197
2024	127	1110	10339

Merci aux animateurs toujours présents par tous les temps et sans qui la MN ne pourrait se faire.

Groupe Muguet par Michel Poinot

Le groupe muguet est mis en sommeil début septembre 2024. Michel aura guidé 30 sorties avec 581 participants pour 3414 km . La dernière randonnée guidée a été celle du repas de rentrée pour le groupe des 5 km.

Michel revient sur ces années passées au Club Vosgien de Neufchâteau. C'est la 40^e , dont 39 avec plaisir... première année en 1985.

De 1990 à 2002 Michel a été le Président du Club Vosgien de Neufchâteau.

Il a organisé 27 séjours jusqu'en 2019, dont un sur l'île de Madère avec 39 participants et un autre en Bretagne avec 62 participants. Il a organisé quelques week-ends de 2 jours de randonnée.

A son actif également 9 marathons de 1996 à 2004.

C'est avec plaisir qu'il aura encadré toutes ces sorties durant lesquelles il se sera fait de nombreux amis et amies. " Son Fanclub"!

Michel présente ses vœux à tous et propose tous ses itinéraires et informations sur le secteur à toutes celles et ceux qui le souhaitent.

Séjours : Présentée par Emmanuel

- Séjour raquettes " Les Rousses "39 en mars:
9 participants, gîte rustique et chaleureux. Randonnées entre 15 et 20km par jour. . 2 journées raquettes dont une très belle sur le massif de la Dôle avec pique-nique au sommet. Le reste du séjour: randonnée à pied et tourisme avec une météo clémente.
- Séjour randonnée " Les Monts du Cantal"15 en juin:
8 participants. Gîte/ Hôtel très confortable et chaleureux à Laveissière . 2 Groupes de niveau 15/16 km et 18/20km par jour. Découverte de la région des Monts du Cantal, du Plateau du Limon et ses tourbières sans oublier les villes et villages avec leur toit d'ardoise et de lauze, les spécialités gastronomiques locales.
- Séjour randonnée dans " le Beaujolais" 69 en septembre:
9 Participants. Gîte très confortable et chaleureux chez un viticulteur. Randonnées de 15 à 21 km par jour et découverte des 10 vignobles, des contreforts des Monts du Lyonnais sans oublier la roche de Solutré. Tourisme patrimonial (château, prieuré)

Madame la Présidente remercie Emmanuel et donne dès à présent rendez-vous à la future équipe de balisage le mercredi 5 février à 9h au local pour vous présenter le nouveau ou la nouvelle responsable de la commission balisage et faire le point sur les besoins en formation PSC1.

Les personnes souhaitant s'investir dans le balisage, peuvent le faire savoir dès aujourd'hui de vive voix, par SMS ou par mail. Elles seront les bienvenues lors de cette réunion. la fédération a envoyé les cartes de baliseurs. Vous pourrez les réclamer à Emmanuel après l'assemblée.

Situation financière en 2024

Bilan de l'année 2024,

- Le comité a validé les compte en réunion le 13 janvier 2025.
- Le trésorier- adjoint présente les comptes 2024 et le budget prévisionnel 2025.
- Les documents comptables sont en annexe, le Grand livre reste à disposition pour consultation.
- Rapport des commissaires aux comptes:

Bilans approuvés et validés par M. Michel Chané et Mme Santamaria Martine, vérificateurs aux comptes. Les comptes sont globalement très bien tenus et peuvent être certifiés conformes. Une mention particulière aux organisateurs de séjours qui ont fournis des documents appropriés. Les commissaires aux comptes actuels acceptent de renouveler leurs contrôles pour l'année 2024.

Résolution du vote:

Contre: 0

Abstentions: 0

La résolution du vote est adoptée à l'unanimité.

La Présidente remercie la trésorière, le trésorier et les vérificateurs aux comptes.

Annexe: documents comptables et rapports des commissaires aux comptes Mme Santamaria et M.Châné.

Elections des commissaires aux comptes pour l'année 2025.

M. Michel Chané et Madame Santamaria acceptent de continuer leur mission en 2025.

Résolution du vote:

Contre: 0

Abstentions: 0

La résolution du vote est adoptée à l'unanimité.

Commission Sentiers- balisage et Environnement par Emmanuel responsable depuis 1 an.

Suite à la fin du mandat du responsable de la commission « Environnement », je reprends temporairement cette charge faute de candidat bénévole pour le moment, constat étant fait que le suivi des sentiers et la partie environnement sont étroitement imbriqués.

- Bilan " sentiers 2024".

Le CVN gère l'entretien de 265 km de sentiers balisés. il n'est pas propriétaire des sentiers et ceux-ci ne sont pas à l'usage exclusif des adhérents du CV.

Nous avons décidé d'associer tous les acteurs de terrain, à savoir les baliseurs, les ARP et accompagnateurs pour mieux appréhender les problématiques rencontrés sur les sentiers. Chacun est acteur des remontés d'informations sur l'état des sentiers balisés. Cela nous permet d'agir, plus efficacement pour le balisage, l'entretien et d'être plus efficient vis-à-vis des communes et surtout vis-à-vis de l'OT pour la praticabilité des sentiers.

- Plusieurs aspects en 2024.

- Poursuite de l'entretien des sentiers. Nous avons eu quelques soucis de suivi dans certains secteurs en raison de problèmes d'effectifs disponibles. Nous avons donc décidé de réorganiser notre dispositif d'équipes sur le terrain en privilégiant une sectorisation des sentiers qui pour certains se chevauchent. Je remercie Jean-Claude Toussaint pour sa connaissance du terrain et ses conseils pour la réorganisation.
- Depuis l'automne 2023, comme dans beaucoup de régions, nous avons été confrontés aux intempéries qui sont survenues après 2 années de sécheresse (pluviométrie importante ayant provoqué une forte poussée de la végétation, plusieurs coups de vent qui ont provoqué des chutes d'arbres.) A titre d'exemple, le sentier des Rives du Mouzon a été nettoyé 5 fois (par le CVN et la commune avec l'aide du club de quad) en 12 mois et occasionné plusieurs fermetures temporaires en liaison avec la commune et l'OT.
- 2024 a été l'occasion d'un partenariat renforcé avec l'OTOV qui souhaitait mettre à jour les fiches de randonnées de l'Ouest Vosgien (17 pour le CVN). Cela a représenté des dizaines d'heures de travail sur les cartes, de vérifications sur le terrain et de réunion avec l'OTOV en particulier avec mesdames VIARD et LEBRUN.
- L'année 2024 n'a pas fait l'objet de débailage de sentiers, ni de fermeture d'itinéraires par des propriétaires suite à la loi du 2 février 2023.

- Bilan " Environnement 2024 "

Les engagements de la Fédération du club vosgien en matière d'environnement :

Dans ses statuts : l'article 1 au 4^{ème} alinéa, précise que la fédération a également pour but de « participer par tout moyen à la protection de l'environnement et à la sauvegarde des paysages et et des patrimoines sur le territoire d'implantation des associations locales membre de la Fédération du club Vosgien »

- J'ai déjà un peu abordé la problématique environnement dans l'Ouest Vosgien qui se ressent essentiellement sur les aspects climatiques. La surfréquentation ne nous menace pas pour le moment, la « bête des Vosges » (le loup), frappe régulièrement les troupeaux ovins et bovins mais pas encore les randonneurs du club. Donc nous ne demanderons pas de subventions pour un patou..... Cependant le CV est confronté régulièrement à la détérioration des sentiers par des motos de cross. Pas plus tard que dimanche dernier, nous avons dû en stopper une et faire beaucoup de pédagogie vis-à-vis d'un motard sur un sentier balisé dans une zone naturelle sensible (Autigny la Tour). Par ailleurs, dans certains secteurs forestiers les sentiers sont détériorés par les engins de débardage et sont très rarement remis en état. D'après un spécialiste de la forêt, 3 passages d'engin forestier au même endroit tasse le sol pour des dizaines d'années....

- Actions en 2024 :

Participation à la Nuit des Forêts en juin, organisée par Nicolas Toquard, dans une forêt privée, avec l'ONF, le lycée du bois de Mirecourt et des professionnels de la forêt. Le stand du CVN animé par plusieurs bénévoles, avec affichage de panneaux d'information sur les orchidées et la cartographie locale. Des petites balades en forêt ont agrémenté le week-end.

Journée "environnement " : Lors de 2 ½ journées, 3 randonnées différentes autour de Neufchâteau pour nettoyer les sentiers : une dizaine de sacs de déchets ramassés.

- Pour 2025 :

- Nous avons décidé de parcourir au cours du premier semestre tous nos circuits sous la forme de « randonnée/balisateur ». Cela permet d'associer les ARP et animateurs, et de sensibiliser les marcheurs sur le balisage.

- Reconduction de la participation à la nuit des Forêts

- Reconduction de la journée « Environnement »

Le Bénévolat par Brigitte

	Bureau	Rando	Balisage	Convivialité	Réunion	Formation	Total	KM
en Heures	650	1694	250	277	419	240	3530 h	14060 km

- La valorisation du bénévolat a pour objet de rendre compte de l'utilité sociale de celui-ci.
- Il est calculé en heures passées pour effectuer une activité au sein du club, quelle qu'elle soit: bureau, réunion, animation de randonnées, balisage, convivialité, formation.
- Devant les difficultés à récupérer les informations de chacun, nous avons opté pour un système plus simple en 2025. La fiche fournie en début d'année ne sera à remplir que par chaque membre du Comité.
- Ce tableau recense également les km effectués pour pratiquer l'activité bénévole pour tous. Les frais engagés constituent un don(66% des frais) au bénéfice de l'association. Seules les personnes souhaitant bénéficier de la réduction fiscale devront le renseigner en justifiant de l'activité et du nb de km. Elles transmettront directement ce document en début d'année 2026 à Jean Claude qui pourra leur délivrer le document Cerfa pour les services fiscaux.
- Les instructions concernant le tableau individuel ainsi que celui-ci seront mis en ligne sur le site.

Commission convivialité par Fabienne a organisé

- Le repas festif qui suivait l'AG en janvier 2024: 82 convives. Organisé par Michèle.
- La collation qui a suivi les 2 demies journées environnement en juin au Hatro.
- Le repas de rentrée du 21 septembre à Pargny sous Mureau: 54 convives. menu à 22€, boissons non comprises, apéritif offert par le Club.
- Le repas suivant la randonnée inter- club du 12 octobre à Rebeuville: 90 convives, menu à 18€, apéritif offert par le Club.

Remerciements à la Mairie pour la gratuité de la salle, sinon le prix du repas serait majoré. Un grand merci à toute l'équipe qui me suit avec bienveillance. L'année 2024 était pour ma part la première en tant que responsable de la convivialité.

Renouvellement des Membres sortants par le Vice-Président

- Sont sortant: Fugerey Claudine, Guyot Michel, Martin Denis, Messin Mauricette.
- Un membre non sortant a présenté sa démission: Voinchet Jacques.
- Élections:

2 personnes se représentent : Fugerey Claudine et Messin Mauricette.

3 adhérents ont été cooptés lors de la dernière réunion du Comité: Crosnier Patrick, Lambert Doris, Lefer Jean- Michel. .

Un appel à candidature est lancé : pas de volontaires.

Résolution du vote:

Contre: 0

Abstentions: 0

La résolution du vote est adoptée à l'unanimité pour les 3 personnes

Si des personnes décident de venir participer de façon plus active à nos prochaines réunions, la possibilité leur en est offerte. Les réunions de comité sont ouvertes à tous mais, sans le droit de vote. Il suffit, pour cela, de prévenir la Présidente. La prochaine réunion du CA aura lieu lundi 27 janvier à 17h au local pour élire le nouveau bureau.

Projets pour 2024

Rencontres internes

- Balisage le 5 Février
- Animateurs de randonnées et GARP le 12 Février matin
- Cartographie le 12 Février après-midi.

Sorties

- Le 27 juin, sortie annuelle pour tous les groupes.
- Le 2 juin: Fête du vélo avec l'OTOV
- Du 14 au 15 juin: Nuits des forêts dans les Bois Henrys
- Jeudi 19 juin, sortie annuelle de tous les groupes
- Le 6 septembre: forum des associations.
- le 6 septembre: Marche suivie du repas de rentée
- Le 20 septembre: Rencontre interclubs de la Plaine organisée par le Club de randonnée de Contrexeville. clubs de la Plaine: Cv du Pays de Châtenois, de Monthureux sur Saône, de Neufchateau, sans oublier nos amis de la FFrando l'Astragale de Mirecourt, les randonneurs du Pays de Charmes et Contrex Rando de Contrexéville.

Séjours

- 16 au 21 février: Raquettes dans le Vercors organisé par Laurence et Emmanuel
- 2 au 6 juin: La Montagne de Reims organisé par Laurence et Emmanuel.
- 24 au 30 juin: La Côte d'Opale organisé par Mauricette
- 8 au 14 septembre: le Morvan organisé par Laurence et Emmanuel.

Les séjours Montagne de Reims et Morvan se font en hôtel en demi-pension. 2 groupes de niveaux sont proposés. Des places sont encore disponibles. Ce qui n'est plus le cas pour le séjour sur la Côte d'Opale.

Moments forts convivialité:

- Sortie annuelle du 19 juin avec repas au restaurant
- Repas de rentée le 6 septembre
- 18 janvier 2026: 49° AG du Club.

Pour 2025, nous avons le projet de faire des polos avec le logo de notre club. Je vous en montre une ébauche. Leur prix serait de 18 euros environ.

Mais avant de passer commande, il serait nécessaire de connaître le nombre de personnes intéressées. Une vingtaine de personnes se déclarent intéressées par le projet.

La parole est donnée aux invités.

M. Ferstler:

- Vœux et remerciements à la Présidente. C'est la seconde fois qu'il participe à l'AG du CVN. Remerciements aux bénévoles.
- Préfère utiliser le terme itinéraire plutôt que sentiers. Ceux ci ne nous appartiennent pas.
- A propos du balisage: 90 000 h de travail pour tous les CV. de nombreuses communautés de Communes allouent un budget annuel de 10 à 25 € / km pour l'entretien des sentiers.

C'est une mise en avant du territoire, participe au développement du tourisme. Déjà en 1872, date de création du CV, le tourisme et l'environnement faisait partie de ses missions. Une formation PCS1 sera obligatoire pour les baliseurs.

Suppression de 3000 km balisés sur le Massif.

- Tous les itinéraires sont sur OUTDORACTIVE ainsi que sur MA RANDO FFrandonnée avec laquelle il y a une convention.
- En 2025, création de la Confédération des randonneurs du Grand Est. Clubs Vosgiens et Fédération Française de la Randonnée).
- Revient sur l'Acronyme: ARP (animateur de randonnée pédestre), devenu GARP(guide animateur de randonnée pédestre) et qui redevient ARP pour des raisons juridiques de responsabilité.
- Revient sur la nécessité ou non des certificats médicaux et des déclarations sur l'honneur.
- Formation ARP des animateurs qui guident depuis de nombreuses années: 1 à 2 journées de formation . Une attestation leur sera délivrée. Nécessité de la formation PSC1.
- Revient sur la communication Fédération/ adhérents. Les présidents doivent communiquer à tous les membres les vœux de la Fédé.
- Une étude de Mailing groupé est en cours. Elle pourrait communiquer 2 à 3 fois par an avec envois d'infos à tous les adhérents.
- La revue a perdu 1000 abonnements. Un projet de la mettre en ligne est en cours. Mais de nombreux adhérents préfère encore le format papier.
- Appel est fait pour la succession du Président de la Fédé.
- Nécessité de mettre en place une marche douce à destination des anciens. Elle permet une forme de convivialité et la conservation du lien social.
- Insiste sur l'engagement.

Mme Rol:

- Remercie et transmet les vœux de M. Leclerc, Maire . Félicite la Présidente et son équipe.
- Le bénévolat reste un souci qui revient de façon fréquente dans de nombreuses association. C'est du temps, c'est enrichissant. Le Club Vosgien ne doit pas faire peur.
- En réponse à la demande faite par Michel Poinot en 2024, concernant le lavoir, rue de la Grande Fontaine, des travaux de voirie ont lieu dans cette rue. Les élus font une étude pour la mise en valeur de ce bâtiment communal.
- A propos des subventions : N'adhère toujours pas au calcul fait par la Présidente. Le montant n'est pas octroyé en fonction du nombre d'adhérents. Le Club Vosgien bénéficie d'un local mis à disposition gratuitement par la Mairie pour ses réunions, le stockage. Le montant restera de 200€ en 2025.
- Les élus auront un regard en cas de projet particulier.
- La demande de subventions pourrait s'étendre aux communes voisines.
- Concernant le projet Abri, demandé en 2024, l'étude de la faisabilité de celui-ci est en cours. Les élus sont garants de l'argent public. En attente de devis. Le projet sera réalisé en 2025 par un fournisseur local , d une valeur de 5500€.

M. Louis: Excuse Mme la Présidente. Présente ses vœux et remercie.

AG enrichissante. Note que le souci du bénévolat est récurrent.
Félicite le Club et encourage celui-ci.

M. Emeraux:

- Présente ses vœux. C'est avec grand plaisir qu'il fréquente les itinéraires du CV de Neufchâteau. Remercie la Présidente. C'est avec plaisir qu'il participe à cette AG. Il note l'excellente relation et le partenariat fructueux. "Il faut que ça continue". Quitte la vie politique en 2026.
- Note une disparité entre les collectivités . Les demandes ne doivent pas se transformer en revendications; Les budgets sont contraints. L'action des bénévoles , c'est des impôts en moins.
- Ce sera un non systématique pour la création de nouveaux sentiers.
- Concernant les embacles sur les itinéraires, c'est aux communes ou aux particuliers de nettoyer. Il ne faut pas hésiter à solliciter les maires. Le maire a pouvoir de police.

- Promouvoir les itinéraires.

Mme Velut:

L'OTOV travaille sur la finalisation de la mise à jour des fiches obsolètes de randonnée, avec le Club Vosgien de Neufchâteau et celui du Pays de Châtenois. Une nouvelle carte des itinéraires va circuler lors des "salons" et autres rendez-vous de tourisme. Une pochette de 30 circuits est en cours de finalisation. La sortie de la version définitive est prévue début mars.

Grand merci pour le travail possible en partenariat.

M. Fuchs

- Présente ses vœux
 - Donne quelques infos départementales:
- Assemblée Générale départementale le 22 mars à Celles sur Plaine
 - Randonnée départementale le 11 mai à Bussang.
 - Validation à 50 cts par membre de la cotisation départementale.
 - M. Géhin, président départemental est à la recherche d'un successeur.
 - Un stage de "Tronçonnage" a eu lieu fin décembre 2024 à Epinal. Un membre du CV de Neufchâteau était présent. Il a coûté 600 € pris en charge par le comité départemental.
 - Le comité départemental participe lui aussi à hauteur de 100 € à la formation des ARP.
 - Le CV de Châtenois a du mal à organiser des randonnées le dimanche après midi, de - en - de participants et de - en - d'animateurs.
 - Il existe une activité vélo
 - La Roburienne aura lieu le 26 juillet
 - Un séjour en Gascogne est prévu du 6 au 14 juin.
 - Projet en partenariat avec plusieurs associations de Neufchâteau et de Châtenois. d'une randonnée Solidaire au Profit des Orphelins des Sapeurs Pompiers avec pour activités le VTT, le Vélo et la Rando....Il aurait lieu en avril ou en mai. il a le soutien du Rotary Club par la vente virtuelle de dossards.

M. Roche

- Remercie pour l'engagement associatif.
- Remet le Prix: " Les sportifs méritants de la Ville de Neufchâteau" à Brigitte Dorget et Claudine Fugerey.

Remise de diplômes : par M. Alain Festler, Président fédéral.

- Diplôme d'animateur de randonnée pédestre à M. Salen Emmanuel. Diplôme délivré par la fédération du club vosgien aux encadrants de randonnée ayant suivi une formation d'une dizaine de jours et qui ont réussi l'examen final.
- Diplôme d'honneur de la Fédération: 2 personnes: Claudine Fugerey et Michel Guyot.

Questions diverses

Aucune question n'est posée.

L

Madame la Présidente clôture l'assemblée générale à 12h54. Elle remercie tous les intervenants et tous les membres présents et les invite à partager le verre de l'amitié.

Madame Sellier Laurence: Présidente

Madame Dorget Brigitte : Secrétaire

ANNEXES

Règlement décembre 2024

